

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lanchantin, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY

Excusés : Mme Aurélie COLLIBEAUX-VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, Mme Isabelle DEGUETTE qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Alain EUDES qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné pouvoir à M. Eric CAUVIN, M. Gilles MALICOT, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER, M. Manoël DUDOUIT

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LECLER

Date de convocation : 5 septembre 2024

Date d'affichage : 26 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 16

Pouvoirs : 6

Votants : 22

Délib. n°2024-063 : RH - modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois des collectivités locales sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la commune pour les raisons suivantes :

- Promotion interne d'Isabelle FILBERT, cuisinière au restaurant scolaire (35h), au grade d'agent de maîtrise ;
- Recrutement par mutation de Franklin BOUTELET au poste de directeur des services techniques (35h). Il occupe le grade actuel d'agent de maîtrise principal. Il prendra ses fonctions le 12 novembre.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Créer, à compter du 1^{er} octobre 2024, le poste ci-dessous :**

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 050-200063592-20240912-DELIB2024_63-AR



Création de poste	Catégorie / Filière	Mission	Durée hebdo
Agent de maîtrise	C Filière technique	Cuisinière restaurant scolaire	35h
Agent de maîtrise principal	C Filière technique	Directeur des services techniques	35h

- **Supprimer, à compter de la nomination de l'agent au poste ci-dessus, et après avis favorable du comité social territorial (Centre de Gestion), l'emploi suivant :**

suppression de poste	Catégorie / Filière	Missions	Durée hebdo
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C Filière technique	Cuisinière au restaurant scolaire	35h

- **Adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposée ;**
- **Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget primitif 2024, chapitre 12, articles 6411 et suivants.**

Pour : 22	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

